# Compte rendu de la seconde réunion publique officielle

Cette seconde réunion publique officielle a été ouverte ce 12 septembre à 15h05 à la Salle des fêtes de Saint-Pantaléon-de-Larche avec la présence d'une unique personne dans le public.

- Elle a commencé par un rappel rapide (10 minutes) de la procédure par le commissaire enquêteur **(Pièce n° 1 de ce dossier),**
- le constat qu'il n'y a pas de besoins éventuels de précisions du public sur cette procédure,
- puis un rappel rapide du projet par le demandeur et une présentation des thématiques qui ont été abordées par le public dans les diverses contributions reçues. **(Pièce n°2 de ce dossier)**,
- Puis les échanges avec la personne du public qui avait des questions très techniques sur ce dossier. (C'est une personne qui a été du métier du traitement et de l'incinération des déchets)

Les points abordés concernent, par exemple, la particularité du four et sa capacité à prendre en charge des déchets au pouvoir calorifique pouvant varier en fonction de leur composition entre peu producteur de chaleur à, au contraire, forte production. La fourchette donnée par le porteur de projet, et la capacité à adapter le process, notamment par un dosage adapté des réactifs permettant d'assurer une bonne dépollution des fumées sur toute la plage de variation, et le suivi en continu des paramètres a permis, semble-t'il, de rassurer le public.
Une autre demande concerne le besoin de visualiser, sur le site, par exemple par un panneau d'affichage électronique à défilement, les informations de suivi de l'exploitation, comme : les tonnages reçus et traités, l'énergie chaleur produite, l'énergie électrique produite, ... , les éventuels incidents traités, … Le porteur de projet a rappelé que ces données étaient fournies aux services de l'état et au syndicat déléguant avec une périodicité fonction de la nature et de la précision des paramètres et que leur disponibilité pour le public était un objectif.

Ce compte rendu, très rapide, **(Pièce 3A de ce dossier)** sera complété par une retranscription plus complète des débats après analyse de l'enregistrement. **(Pièce 3B** à venir)

Didier LALOT, Commissaire-enquêteur.